

Décision du Maire de Montaigu-Vendée

N° DECRE_2025_143

Avenants au marché de travaux de construction du Groupe Scolaire Jules Verne à Montaigu

Le Maire de la ville de Montaigu-Vendée,

*Vu le Code de la commande publique,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du conseil municipal n° DEL 2020.05.26-24 en date du 26 mai 2020 donnant délégation à Monsieur le Maire de Montaigu-Vendée,
Vu la décision du Maire de Montaigu-Vendée n°DECRE_2023_284 en date du 19 décembre 2023 relative aux travaux de construction du Groupe Scolaire Jules Verne à Montaigu,
Vu la décision du Maire de Montaigu-Vendée n°DECRE_2025_041 en date du 11 mars 2025 portant avenants au marché de travaux de construction du Groupe Scolaire Jules Verne à Montaigu,
Vu la décision du Maire de Montaigu-Vendée n°DECRE_2025_066 en date du 07 avril 2025 portant avenants au marché de travaux de construction du Groupe Scolaire Jules Verne à Montaigu,
Vu la décision du Maire de Montaigu-Vendée n°DECRE_2025_105 en date du 07 mai 2025 portant avenants au marché de travaux de construction du Groupe Scolaire Jules Verne à Montaigu,
Considérant la nécessité de formaliser par avenants, des prestations supplémentaires, suppressions ou modifications de prestations pour les besoins de l'opération,*

DECIDE

ARTICLE 1

L'avenant n°2 au lot n°02 « Paysage » est passé avec l'entreprise ARBORA PAYSAGES (49660 Sèvremoine).

Pour rappel, le montant initial du marché est de 368 792,21 € HT.

L'incidence financière de cet avenant sur le montant du marché est la suivante :

- Montant : + 4 235,00 € HT
- Nouveau montant du marché : 341 371,21 € HT
- Cumul des avenants présentés à ce jour représente : - 27 421,00 € HT
- Incidence % : - 7,44

ARTICLE 2

L'avenant n°2 au lot n°04 « Charpente bois et métallique-Bardage » est passé avec l'entreprise LCA-LES CHARPENTIERES DE L'ATLANTIQUE (85600 La Boissière de Montaigu).

Pour rappel, le montant initial du marché est de 1 148 325,00 € HT.

L'incidence financière de cet avenant sur le montant du marché est la suivante :

- Montant : + 1 465,29 € HT
- Nouveau montant du marché : 1 153 803,22 € HT
- Cumul des avenants présentés à ce jour représente : + 5 478,22 € HT
- Incidence : + 0,48 %

ARTICLE 3

L'avenant n°1 au lot n°08 « Serrurerie » est passé avec l'entreprise GUYONNET (85204 Fontenay-le-Comte Cedex)

Pour rappel, le montant initial du marché est de 164 365,87 € HT.

L'incidence financière de cet avenant sur le montant du marché est la suivante :

- Montant : + 3 122,17 € HT
- Nouveau montant du marché : 167 488,04 € HT
- Incidence : + 1,90 %

ARTICLE 4

L'avenant n°3 au lot n°09 « Menuiseries intérieures bois » est passé avec l'entreprise BRODU (85280 La Ferrière).

Pour rappel, le montant initial du marché est de 305 059,80 € HT.

L'incidence financière de cet avenant sur le montant du marché est la suivante :

- Montant : + 624,72 € HT
- Nouveau montant du marché : 304 202,45 € HT
- Cumul des avenant présentés à ce jour représente : - 857,35 € HT
- Incidence : - 0,28 %

ARTICLE 5

L'avenant n°1 au lot n°11 « Faux Plafonds » est passé avec l'entreprise PICHAUD VINET (85600 Montaigu-Vendée).

Pour rappel, le montant initial du marché est de 119 607,80 € HT.

L'incidence financière de cet avenant sur le montant du marché est la suivante :

- Montant : + 2 104,40 € HT
- Nouveau montant du marché : 121 748,20 € HT
- Incidence : + 1,79 %

ARTICLE 6

L'avenant n°1 au lot n°12 « Carrelage-Faïence » est passé avec l'entreprise BATICERAM (44190 Gétigné).

Pour rappel, le montant initial du marché est de 79 822,31 € HT.

L'incidence financière de cet avenant sur le montant du marché est la suivante :

- Montant : - 2 681,97 € HT
- Nouveau montant du marché : 77 140,34 € HT
- Incidence : - 3,36 %

ARTICLE 7

L'avenant n°1 au lot n°14 « Peinture » est passé avec l'entreprise MARTINEAU (85660 Saint-Philbert-de-Bouaine).

Pour rappel, le montant initial du marché est de 60 983,32 € HT.

L'incidence financière de cet avenant sur le montant du marché est la suivante :

- Montant : + 263,92 € HT
- Nouveau montant du marché : 61 247,24 € HT
- Incidence : - 0,11 %

ARTICLE 8

L'avenant n°3 au lot n°16 « Chauffage-Ventilation-Plomberie » est passé avec l'entreprise FAUCHET (85140 Chauché).

Pour rappel, le montant initial du marché est de 375 608,29 € HT.

L'incidence financière de cet avenant sur le montant du marché est la suivante :

- Montant : + 1 289,59 € HT
- Nouveau montant du marché : 394 675,98 € HT
- Cumul des avenant présentés à ce jour représente : - 19 067,69 € HT
- Incidence : - 5,08 %

ARTICLE 9

L'avenant n°2 au lot n°17 « Electricité » est passé avec l'entreprise FAUCHET (85140 Chauché).

Pour rappel, le montant initial du marché est de 281 800,04 € HT.

L'incidence financière de cet avenant sur le montant du marché est la suivante :

- Montant : + 5 201,05 € HT
- Nouveau montant du marché : 294 663,15 € HT
- Cumul des avenant présentés à ce jour représente : + 12 863,11€ HT
- Incidence : + 4,56 %

ARTICLE 10

Les avenants et toutes les pièces s'y rapportant seront signés par Monsieur le Maire.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le : 23 JUIN 2025

ID : 085-200081115-20250620-DECRE_2025_143-AR

ARTICLE 11

Les dépenses correspondantes seront engagées sur le budget suivant :

- Montaigu-Vendée – Budget général – Opération 2000A

ARTICLE 12

Le Directeur Général des services de la Ville de Montaigu-Vendée, est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera inscrite au registre des décisions et dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Vendée et au receveur municipal.

Fait à Montaigu-Vendée

Le Maire,
Florent LIMOUZIN

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en Préfecture et de sa publication et/ou de sa notification.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes (6, allée de l'île Gloriette – CS 24111 – 44041 NANTES Cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.

Signé électroniquement par : Florent Limouzin

Date de signature : 23/06/2025

Qualité : Maire de Montaigu-Vendée

